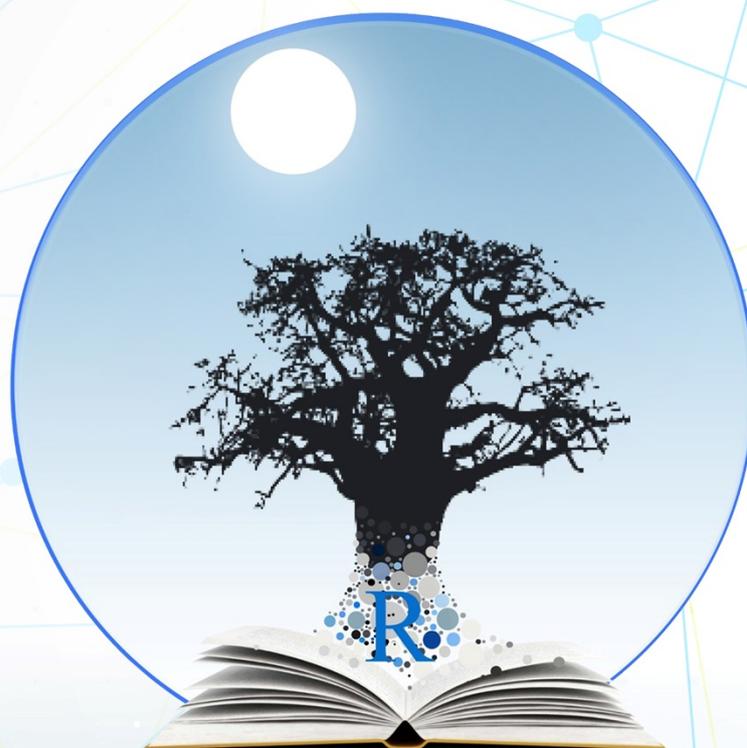


REL@COM

LANGAGE ET COMMUNICATION



revue électronique

Département des Sciences
du Langage et de la Communication

Université Alassane Ouattara
(Bouaké - Côte d'Ivoire)

ISSN: 2617-7560

Numéro 02 - Juin 2019

REL@COM

LANGAGE ET COMMUNICATION



revue électronique

Département des Sciences
du Langage et de la Communication

Université Alassane Ouattara
(Bouaké - Côte d'Ivoire)

ISSN: 2617-7560

Numéro 02 - Juin 2019

REVUE ELECTRONIQUE LANGAGE & COMMUNICATION

ISSN : 2617-7560

DIRECTEUR DE PUBLICATION : PROFESSEUR N'GORAN-POAMÉ LÉA M. L.

DIRECTEUR DE RÉDACTION : DR JEAN-CLAUDE OULAI, MCU

COMITÉ SCIENTIFIQUE

PROF. ABOLOU CAMILLE ROGER, UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA

PROF. ALAIN KIYINDOU, UNIVERSITÉ BORDEAUX-MONTAIGNE

PROF. AZOUMANA OUATTARA, UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA

PROF. BAH HENRI, UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA

PROF. BLÉ RAOUL GERMAIN, UNIVERSITÉ FÉLIX HOUPHOUËT-BOIGNY

PROF. CLAUDE LISHOU, UNIVERSITÉ CHEIKH ANTA DIOP

PROF. EDOUARD NGAMOUNTSIKA, UNIVERSITÉ MARIEN NGOUABI

DR FRANCIS BARBEY, MCU, UNIVERSITÉ CATHOLIQUE LOMÉ

PROF. GORAN KOFFI MODESTE ARMAND, UNIVERSITÉ F. HOUPHOUËT-BOIGNY

DR JÉRÔME VALLUY, MCU, HDR, UNIVERSITÉ PANTHÉON-SORBONNE

PROF. JOSEPH P. ASSI-KAUDJHIS, UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA

DR KOUAMÉ KOUAKOU, MCU, UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA

DR MAKOSSO JEAN-FÉLIX, MCU, UNIVERSITÉ MARIEN NGOUABI

PROF. NANGA A. ANGÉLINE, UNIVERSITÉ FÉLIX HOUPHOUËT-BOIGNY

PROF. POAMÉ LAZARE MARCELIN, UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA

PROF. TCHITCHI TOUSSAINT YAОВI, UNIVERSITÉ D'ABOMEY-CALAVI

PROF. TRO DÉHO ROGER, UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA

COMITÉ DE RÉDACTION

PROF. ABOLOU CAMILLE ROGER

DR GOKRA DJA ANDRÉ OURÉGA JUNIOR, MCU

DR JEAN-CLAUDE OULAI, MCU

DR KOUAMÉ KOUAKOU, MCU

DR NIAMKEY AKA, MCU

COMITÉ DE LECTURE

PROF. IBO LYDIE

DR COULIBALY DAOUA

DR KOFFI EHOUMAN RENÉ, MCU

DR KOUADIO GERVAIS-XAVIER

DR KOUAMÉ KHAN

DR N'GATTA KOUKOUA ÉTIENNE

DR OULAI CORINNE YÉLAKAN

MARKETING & PUBLICITÉ : DR KOUAMÉ KHAN

INFOGRAPHIE / WEB MASTER : SANGUEN KOUAKOU

ÉDITEUR : DSLC

TÉLÉPHONE : (+225 40 29 15 19 / 48 14 02 02)

COURRIEL : khankouame@gmail.com / jan_cloddeoulai@yahoo.fr

SITE INTERNET : <http://relacom.univ-ao.edu.ci>

LIGNE EDITORIALE

Au creuset des Sciences du Langage, de l'Information et de la Communication, la Revue Electronique du Département des Sciences du Langage et de la Communication **REL@COM** s'inscrit dans la compréhension des champs du possible et de l'impossible dans les recherches en SIC. Elle s'ouvre à une interdisciplinarité factuelle et actuelle, en engageant des recherches pour comprendre et cerner les dynamiques évolutives des Sciences du Langage et de la Communication ainsi que des Sciences Humaines et Sociales en Côte d'Ivoire, en Afrique, et dans le monde.

Elle entend ainsi, au-delà des barrières physiques, des frontières instrumentales, hâtivement et activement contribuer à la fertilité scientifique observée dans les recherches au sein de l'Université Alassane Ouattara.

La qualité et le large panel des intervenants du Comité Scientifique (Professeurs internationaux et nationaux) démontrent le positionnement hors champ de la **REL@COM**.

Comme le suggère son logo, la **REL@COM** met en relief le géant baobab des savanes d'Afrique, situation géographique de son université d'attache, comme pour symboliser l'arbre à palabre avec ses branches représentant les divers domaines dans leurs pluralités et ses racines puisant la serve nourricière dans le livre ouvert, symbole du savoir. En prime, nous avons le soleil levant pour traduire l'espoir et l'illumination que les sciences peuvent apporter à l'univers de la cité représenté par le cercle.

La Revue Electronique du DSLC vise plusieurs objectifs :

- Offrir une nouvelle plateforme d'exposition des recherches théoriques, épistémologiques et/ou empiriques, en sciences du langage et de la communication,
- Promouvoir les résultats des recherches dans son champ d'activité,
- Encourager la posture interdisciplinaire dans les recherches en Sciences du Langage et de la Communication,
- Inciter les jeunes chercheurs à la production scientifiques.

Chaque numéro est la résultante d'une sélection exclusive d'articles issus d'auteurs ayant rigoureusement et selon les normes du CAMES répondu à un appel thématique ou libre.

Elle offre donc la possibilité d'une cohabitation singulière entre des chercheurs chevronnés et des jeunes chercheurs, afin de célébrer la bilatéralité et l'universalité du partage de la connaissance autour d'objets auxquels l'humanité n'est aucunement étrangère.

Le Comité de Rédaction

RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS & DISPOSITIONS PRATIQUES

La Revue Langage et Communication est une revue semestrielle. Elle publie des articles originaux en Sciences du Langage, Sciences de l'Information et de la Communication, Langue, Littérature et Sciences Sociales.

I. RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS

Les articles sont recevables en langue française, anglaise, espagnole ou allemande. Nombre de page : minimum 10 pages, maximum 15 pages en interlignes simples. Numérotation numérique en chiffres arabes, en haut et à droite de la page concernée. Police : Times New Roman. Taille : 11. Orientation : Portrait, recto.

II. NORMES EDITORIALES (NORCAMES)

Pour répondre aux Normes CAMES, la structure des articles doit se présenter comme suit :

- ✚ Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.
- ✚ Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction, Méthodologie, Résultats, Analyse et Discussion, Conclusion, Bibliographie.
- ✚ Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres (exemples : 1. ; 1.1. ; 1.2 ; 2. ; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. ; etc.).

Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante : (Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur, année de publication, pages citées). Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : Nom et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Editeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif. Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Editeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition.

Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur.

III. RÈGLES D'ÉTHIQUES ET DE DÉONTOLOGIE

Toute soumission d'article sera systématiquement passée au contrôle anti-plagiat et tout contrevenant se verra définitivement exclu par le comité de rédaction de la revue.

SOMMAIRE

THÉMATIQUE :

“Tous à l’épreuve des communs (...) en Afrique”

1. Azza BCHIR (Université Paris Saclay, France)
Le rôle des communautés d’experts dans la gouvernance de l’eau : une étude de cas **08**
2. Bassidiki KAMAGATÉ (Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d’Ivoire)
La trame de la représentation du bien commun au théâtre historique négro-africain **17**
3. Hervé Landry COULIBALY (Université Joseph Ki-Zerbo, Ouagadougou, Burkina Faso)
La problématique du déficit de démocratie au sein des partis politiques burkinabé sous la quatrième république **28**
4. Konan Stanislas KOUASSI ; Konan Richard KOUAMÉ (Université Péléforo Gon Coulibaly, Korhogo, Côte d’Ivoire) ; Tamala Louise AHATÉ (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, Côte d’Ivoire)
Le français : parcours, diffusion, rayonnement, contacts et diversité culturelle **40**
5. Sylvain Blai ORO (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, Côte d’Ivoire)
Etude de la perception des médias d’opinion et intérêt national en Côte d’Ivoire **51**
6. Sylvain N’Guessan YAO (Ecole Normale Supérieure, Abidjan, Côte d’Ivoire)
L’état hegelien, une modalité de gouvernance des biens communs **68**

LA TRAME DE LA REPRÉSENTATION DU BIEN COMMUN AU THÉÂTRE HISTORIQUE NÉGRO-AFRICAIN

Bassidiki Kamagaté
Université Alassane Ouattara
(Bouaké-Côte d'Ivoire)
baskamag@gmail.com

Résumé

Au théâtre négro-africain, le bien commun suscite la controverse par référence à la société. Sa représentation convoque une énonciation dramatique adossée à la dualité des représentations sociales induites. La bipolarisation sociale construit la trame entendue comme perception du bien commun. Aussi, cet article compte l'aborder à partir de la détermination de son impact social défini par la dynamique antithétique authenticité/inauthenticité du savoir-dire, savoir-faire et savoir-être des tenants du bien commun que nous inscrivons dans une perspective culturelle et politique. Les structures dramatiques contribuant à donner à voir l'inter-dit, l'intime et l'extime de la relation au bien commun sont à analyser. L'analyse dramaturgique de Michel Vinaver en tant qu'analyse du mode et du fonctionnement structurel du texte dramatique et l'analyse socio discursive de Marc Angenot conçue comme le décryptage de la socialité du discours serviront à l'étude.

Mots-clés : Trame ; représentation ; bien commun ; théâtre historique ; pays mandingue ; colonisation ; liberté ; lutte armée ; préservation du bien commun.

Abstract

In African theater, the common good is controversial in its connection to society. Its representation calls for a dramatic enunciation backed up by the duality of induced social representations. This social bipolarization shapes an ambivalent perception of common good. Therefore, this paper analyzes it from the perspective of its social impact defined through the antithetic dynamics of authenticity / inauthenticity in discourse, know-how and the well-being of the proponents of common good that stem from a cultural and political perspective. As a result, we will analyze the dramatic structures that reveal the inter-discursive dynamics of the intimate and the extime deriving from common good. Our analysis focuses, on the one hand on Michel Vinaver's dramaturgical analysis which operates as a model and structural functioning of the dramatic text, and Marc Angenot's socio-discursive analysis which, on the other hand, is conceived as the decoding of the sociality of discourse in this study.

Keywords: drama, representation, common good, historical drama, the Manding, colonization, liberty, armed struggle, preservation of common good

Introduction

De nombreux chercheurs et penseurs distinguent entre les biens communs et le bien commun. Pour Elena Lasida, par exemple, « *les biens communs sont des ressources qui ont une qualité collective, laquelle peut être naturelle (ressources naturelles comme l'eau, l'énergie, l'air, etc.) ou sociétales (égalité des femmes et des hommes, sécurité professionnelle des travailleurs, etc.)* » (E. Lasida, 2014, 72) Cette définition renvoie à la perspective économique de la production de biens et services participant au bien-être matériel et social de tous les individus. Par ricochet, les biens communs désignent quelque chose de matériel que les hommes se partagent, dont tout le monde se sert ou que tout le monde contribue à la production. Chacun profite des biens communs sans en

spolier l'autre au même moment. La propriété collective préside la caractérisation des biens communs dont la préservation exige une solidarité du groupe. Une sorte d'universalité détermine les biens communs. Ils intéressent et impactent l'humanité tout entière.

Par contre, le bien commun consacre quelque sectarisme puisque le bien commun d'une communauté peut différer de celui d'une autre de sorte à créer parfois des tensions entre des groupes d'hommes aux intérêts divergents. En cela, « le bien commun, c'est le bien de « nous tous » : « constitué d'individus, de familles et de groupes intermédiaires qui forment une communauté sociale. » Il se réfère donc autant au bien individuel de chacun qu'à celui de l'ensemble de la communauté humaine. Il relève du vivre-ensemble et de la place occupée par chacun dans la communauté : « on pourrait dire que c'est le bien de la communion des personnes. » (E. Lasida, 2014, 68) Le bien commun dévoile l'hétérogénéité des groupes sociaux niée par l'homogénéité de l'humanité induite dans les biens communs. La conflictualité sociale adossée aux injustices ressenties par un ou des groupe(s) d'individus attachés à défendre un intérêt commun fonde la notion de bien commun, au singulier. La communauté de destin restreint le bien commun. Ainsi, celui des colonisateurs diffère et s'oppose à celui des colonisés tel que le modélise le théâtre historique négro-africain. Nous aborderons la question du bien commun des colonisés à partir du sujet : « *La trame de la représentation du bien commun au théâtre historique négro-africain* ». L'objectif est de démêler le mode d'agencement, les ressorts dramatiques d'institution et de restitution du bien commun en s'appuyant sur *Les Sofas* (Z. Zaourou, 1983) qui rend hommage à la vaillance de Samory et de son peuple en rébellion contre l'asservissement colonial.

À partir de l'approche socio-discursive de Marc Angenot et la méthode dramaturgique de Michel Vinaver, nous déchiffrerons l'institution du bien commun et décrirons le positionnement des acteurs sociaux par rapport à ce bien commun. Dans l'approche socio-discursive, « les énoncés ne sont pas à traiter comme des monades, mais comme des « maillons » de chaînes dialogiques ; ils ne se suffisent pas à eux-mêmes, ils sont les reflets les uns des autres, ils sont pleins d'échos et de rappels, pénétrés des visions du monde, tendances et théories de l'époque. » (Angenot, 2006) Quant à la méthode dramaturgique, « Elle se fonde sur un postulat qui se décompose dans les trois propositions suivantes : a) comprendre un texte de théâtre, c'est, principalement, voir comment il fonctionne dramaturgiquement ; b) le mode de fonctionnement dramaturgique se révèle par une exploration de la structure de la parole ; c) l'analyse d'un petit échantillon de texte prélevé dans un tissu de l'œuvre permet, pour l'essentiel, de déterminer le mode de fonctionnement de l'ensemble de la pièce, fournit toutes les clés nécessaires à la compréhension de l'œuvre dans sa totalité. » (Vinaver, 1993, 895), L'analyse socio-discursive décrypte la socialité du discours tandis que la méthode dramaturgique étudie les situations dramatiques médiatisées dans la dynamique de la tension dramatique.

1. La structuration dogmatique du bien commun

Un bien est considéré comme commun quand la conscience collective l'accepte comme tel et s'engage à le préserver de tout type d'agression. L'évidence de la communauté de bien matériel, naturel et physique s'estompe dans le cas du bien immatériel dont l'opportunité et la nécessité requièrent une sensibilisation aux fins d'obtenir l'adhésion sociale. Il faut parvenir à faire de la résistance nationaliste un nouveau dogme social dont le non-respect équivaut à un péché capital. Le discours dramatique s'oriente alors vers le plaidoyer.

1.1. La contextualisation du bien commun : une poétique de la persuasion

Dans certaines sociétés anciennes africaines, le griot représente la mesure de la conscience collective dont il est la mémoire et la voix. Dans *Les Sofas* de Zadi Zaourou,

il devient le plaideur chargé de vaincre les réticences et le scepticisme de Karamoko. Son art de la persuasion consiste alors à lui décrire la lamentable condition des colonisés ayant en partage le même destin d'opprimés.

À cet effet, Mory Fin'Djan procède au récit des malheurs du peuple confronté à la vilénie du colon dans le but de créer une solidarité de conscience historique. Sa tirade au Tableau VII, véritable anthropologie de la domination coloniale, dépeint une ignominie indécidable visant à mettre à l'épreuve la conscience morale et humaine de Karamoko.

MORY FIN'DJAN. - Mille et une fois, ils ont violé notre territoire, malmené nos populations, piétiné chaque clause des traités, de tous les traités qu'ils ont eux-mêmes signés. [...] Et puis, toute la terre du Mandingue n'est-elle pas à feu et à sang par la faute de l'envahisseur blanc ? Le Djoliba ne charrie plus que des eaux merveilleuses, le sang de notre peuple. Partout ils brûlent et pillent. Mamadou Lamine, le roi des Sarakollé : mort ! Son fils Souaïbou, un adolescent de dix-huit ans : mort ! Mort, fusillé sans jugement. Morts aussi de milliers de simples gens réduits au travail forcé. Qui saurait se souvenir de tous leurs crimes si ma mémoire n'y parvient, moi le maître des griots ? (Tableau VII, p. 55-56)

Le réel de la colonisation renvoie à la violation des droits de l'homme vu les différentes formes de violence subies. Elle constitue un drame humain du fait des nombreux morts. Elle se mue en drame social quand le colon suscite et attise la division et les tensions entre les colonisés. Elle favorise un drame environnemental : le sang charrié par le Djoliba s'assimile à une pollution. En rendant l'eau impropre, par une sorte d'empoisonnement, le colon commet un crime contre l'humanité.

Face à Karamoko, le griot Mory Fin'Djan joue sur l'émotion en dépeignant un monde de désolation. La terreur et l'horreur distillées relèvent d'une stratégie de la peur et de la compassion. Il espère, par l'effet de choc, que Karamoko se réveille et adhère à la transe nationaliste incitant à la lutte contre le colonisateur. Un nuage mauvais a envahi le ciel mandingue, rendant inéluctable le sacrifice pour conjurer le péril de son extinction. Il est nécessaire de remodeler les opinions, de réorienter les valeurs et de redéfinir le mode d'action. Tout doit concourir à préserver le bien commun déterminé par le griot : « *le patrimoine sacré de nos ancêtres, ce cher pays mandingue dont l'âme palpite en nous* ». (Tableau VII, p.55) L'héritage identitaire représente le bien commun. En tant que porte-parole de Samory, le discours du griot l'engage. Il en résulte alors que les deux personnages entendent structurer la conduite à tenir face à Archinard en faisant de lui la source du mal à éradiquer. À l'exécration indignité du colon, la seule réponse envisageable demeure la confrontation militaire. Ces deux personnages forment ainsi un groupe épistémique dans le sens où « [...] *Une communauté épistémique regroupe des individus partageant une même construction de la réalité et assigne des rôles et des positions sociales à ses membres.* » (L. Boussaguet et al., 2014, 141-142) Samory et Mory Fin'Djan se présentent tels des leaders d'opinion qui conçoivent des doctrines et imposent aux autres de les suivre ou de se situer par rapport à eux. Le procès de Karamoko traduit leur intransigeance idéologique. Rien ni personne n'est au-dessus du bien commun, « *ce cher pays mandingue* ».

1.2. Le conditionnement de l'opinion publique

Comme leur empereur, tous les sujets de Samory refusent l'asservissement par le colon. Ainsi, aucun sacrifice n'est de trop quand l'honneur d'une nation est en jeu.

TROISIEME PAYSAN. – On en parle partout, de la guerre, avec une joie qui m'étonne. C'est quand même incroyable ce qu'ils aiment se battre les gens du pays.

QUATRIEME PAYSAN. – Qui donc n'aime pas la guerre. Surtout quand il s'agit de balayer ces salauds de blancs. Ah ! Je les aime pas ceux-là !

TOUT LE PEUPLE, *vivement*. – On les aime pas ceux-là !

TROISIEME PAYSAN. – Moi non plus je n’aime pas les blancs. Mais la guerre... Toujours la guerre... Pourquoi l’almamy qui sait si bien persuader les gens n’arrive-t-il pas à négocier une paix qui dure ? Il est toujours si facile de s’entendre. Ah, je vous le dis, je n’aime pas la guerre...

TOUT LE PEUPLE, *vivement*. – Nous n’aimons pas la guerre !

QUATRIEME PAYSAN. – Vous me faites rire vous autres. Personne ne souhaite la guerre en ce monde. Même pas l’almamy. Tout est une question d’honneur et d’intérêt. Certains de nos voisins pactisent avec les blancs et les encouragent à piller notre pays. Les blancs eux-mêmes, malgré les terres que nous leur avons cédées, se montrent insatiables et rêvent de renverser notre almamy pour nous réduire tous en captivité. Comment voulez-vous que nous cherchions à nous entendre avec de tels chacals. Moi non plus je n’aime pas la guerre. Mais je préfère mourir le sabre à la main plutôt que de voir mon empereur déchu et mon pays asservi. (*Un temps*) Plutôt la mort que l’esclavage !

LE PEUPLE, *tendu vers l’orateur*. - Plutôt la mort que l’esclavage ! (Tableau I, « *Le peuple sur la place* », p. 24)

Le dialogue des représentants du peuple laisse entrevoir quelque lassitude de la guerre, même justifiée. Toutefois ces réticences ne prospèrent pas longtemps dans une société où les individus ont incorporé dans leur habitude le rôle social de la belligérance libératrice. Dès lors, ce dialogue s’apprécie comme une mobilisation sociale contre la colonisation et moins comme une manifestation contre la guerre. Le leitmotiv « *plutôt la mort que l’esclavage* » rend compte d’une frénésie collective où des individus confortent leur conviction dans une sorte d’allégeance idéologique : ne jamais se dérober au combat pour la préservation de sa race et de sa dignité. La mort vaut mieux que l’asservissement. La liberté se révèle le bien commun à défendre. En fait, le dialogue du peuple à ce Tableau I scelle un pacte de sang. Désormais tous sont soumis à une seule et même conduite : vaincre ou périr pour la liberté de la patrie. Les individus baignent dans une passion raisonnée qui discrédite toute alternative à la guerre. Pourtant la sédition subsiste.

2. L’ambiguïté de la configuration sociale inhérente au bien commun

Dans *Les Sofas*, l’accord est fait autour de la nécessité de résister à l’occupation coloniale. Il n’empêche que le mode d’action de la lutte armée suscite des critiques, parfois véhémentes.

2.1. *Karamoko ou la fronde inattendue*

Pour le peuple, l’annonce du retour de Karamoko offre un espoir inespéré de faire l’union sacrée autour de la lutte armée vu le courage et l’intrépidité du chef de guerre qu’il est. Son arrivée signe l’accord divin avec le projet libérateur des opprimés. LE PAYSAN, *il n’est pas entré dans la danse*. – Karamoko parmi nous ? Dieu veuille sur nous, mes amis. Quelle chance ! Je ne connais pas de guerrier plus redoutable que lui. J’ai combattu à ses côtés pendant le siège de Kankan. Croyez-moi, il faut vraiment être un fils de chien pour ne pas se sentir la puissance du fauve lorsqu’il se déchaîne et fond sur les légions ennemies. Demain, il dansera parmi nous. Mort aux blancs ! (Tableau I, « *Le peuple sur une place* », p. 25)

Le retour du prince ragaillardit le peuple qui voit en lui le meneur. Mais pareil à Bérenger qui résiste à l’épidémie psychique de la rhinocérinite chez Ionesco (E. Ionesco, 1998), Karamoko échappe à la contagion mentale de tous et tout pour la guerre. La réalité de cette option, il l’écarte en proposant une alternative pacifique au conflit.

LE PRINCE, *debout et faisant des pas très lents*. – Quel malheur... Mais père, nous courons au suicide collectif ! Que pourront nos fusils à pistons ou nos chassepots et même nos quelques armes à tir rapide contre l’arsenal militaire de la France ? Vous ne vous rendez pas compte de ce que peut représenter leur machine de guerre ? Il faut avoir

vu tout cela de ses propres yeux. Nom d'Allah ! J'en tremble encore ! (*Il se fige un instant.*) [...] Djéli Mory, et toi mon père, je tiens à vous le dire sans détour : si vous aimez assez ce pays et notre peuple, épargnez-leur un sacrifice inutile ; sauvez-les d'un suicide certain. L'empire est sur le pied de guerre, me dites-vous ? et vous parlez de résistance ? Certes je comprends vos griefs et votre ressentiment. Mais il ne suffit pas pour résister ou vaincre que la cause défendue soit juste. À la guerre, ce sont les armes qui parlent, et c'est elles et elles seules qui décident de l'issue des combats.

SAMORY, *se redressant vivement.* – Assez de cette apologie, Karamoko ! (*Le prince esquisse un geste.*) Assez ! Chacun sait désormais à quel saint tu sacrifies. Mais nous sommes ici pour décider d'une ligne à suivre en face de la mort qui rôde à nos portes. Que nous conseilles-tu ?

LE PRINCE. – Beaucoup de courage et moins d'orgueil !

SAMORY. – L'insolent ! l'insolent !... Et que veux-tu dire ?

LE PRINCE. – Qu'il faut à tout prix rechercher la paix.

SAMORY. – La paix... la paix... mais quelle paix ? En nous trainant à plat-ventre devant l'ennemi ? N'a-t-on pas assez expliqué qu'ils veulent la guerre, rien que la guerre ? Mais parle donc !

LE PRINCE. – Nous devons prendre acte de notre impuissance et rechercher la paix... (Tableau II, p. 33-34)

L'évidence du déséquilibre des forces fait abdiquer Karamoko. La justesse de la cause n'assure pas la victoire militaire. Face à la puissance de feu de la France, l'armée de Samory fait rire par son ridicule. Pour le prince, il n'y a pas d'art ni de stratégie militaire là où l'armement d'une des parties en conflit est insignifiant. Il sent chez les va-t'en guerre quelque démesure ou folie. Ils ne feront qu'accélérer la destruction du bien qu'ils prétendent protéger par la guerre, cette voie sans issue du fait de la certitude de la défaite.

Karamoko, en réalité, dénonce l'habitus de la guerre en se présentant tel un humaniste soucieux de prémunir le peuple, ce bien commun, d'une mort assurée. La saine appréciation de la réalité militaire le persuade de la justesse de son positionnement à la marge de la belligérance. Pour rappel, il revient de France où il a assisté à un défilé militaire, moment de mise en scène de la puissance de feu d'une armée. La France a réussi à l'intimider. Combattre les Français est une gageure impétueuse, une aventure périlleuse. On décèle chez lui un pacifisme forcé induit dans une psychologie défaitiste. Il confirme que « [...], les raisons de l'engagement – ou l'absence d'engagement – d'un individu ne se comprennent pas sans prendre en compte son parcours personnel. » (O. Filleule, 2009, 113) Ayant vu ce que peut la France, toute agression contre elle est une imprudence. Dès lors, au slogan « à la liberté, à la mort » des partisans de la guerre, il oppose la devise « à la liberté, à la vie ». Mieux que la guerre, la paix garantit la protection du bien commun.

LE PRINCE. – [...] Reste ce problème de la guerre et de la paix. À entendre djéli Mory, mon « témoin à charge », tout se passe comme si je n'avais jamais désiré que la ruine de cet empire dont je demeurerais, jusqu'à cette heure, le seul héritier. Or, je dis, Mory Fin'Djan recherche la paix, rien que la paix pour le pays, pour notre peuple... Mais je dis aussi, et j'affirme et je soutiens que Karamoko recherche la paix, rien que la paix, pour le pays, pour notre peuple. Lui parle de renforcer la paix par la guerre. Je parle, moi, de renforcer la paix par la paix. Seuls diffèrent donc, pour un même but, les moyens que l'un et l'autre nous choisissons. (Tableau VII, p. 57)

Karamoko objecte l'impropriété du mode d'action. Il est pour le peuple puisqu'il veut l'épargner des affres de la guerre mais il n'est pas avec le peuple qui lui dit que la mort est préférable à l'esclavage inféré à une paix négociée en faveur du colon. D'où son isolement explicité par sa mise en accusation pour trahison.

2.2. Le procès du non alignement

MORY. – [...] Voici Archinard tel qu'en lui-même : mensonges, déloyauté, insolence provocatrice, telle est sa logique. Mais dis-nous, prince, comment tu peux continuer à croire aux sornettes d'un tel énergomène sans trahir les intérêts de ton peuple. (Tableau II, p. 32)

Par ce portrait moral peu glorieux d'Archinard, le griot Mory Fin'Djan énonce l'invalidité de toute voix et/ou voie de conciliation avec le colon. Toute menace contre le bien commun, « les intérêts du peuple », commande un engagement radical dans la conflictualité armée. La tergiversation discordante constitue une faiblesse intolérable. L'enjeu de la protection d'une humanité en péril bannit tout compromis avec l'agresseur, surtout que celui-ci se révèle fourbe. S'obstiner à négocier devient une compromission qui mérite un châtement exemplaire.

MORY FIN'DJAN. – [...] Qui saurait se souvenir de tous leurs crimes si ma mémoire n'y parvient, moi le maître des griots ? Tout cela, tu le sais et c'est nous que tu accuses de bellicisme. Tout cela, tu le sais, et tu trouves absurde que nous préparions notre peuple à la résistance ? Tout cela, tu le sais, prince, et tu te ravales jusqu'à ramper aux pieds d'Archinard pour négocier avec lui on ne sait quelle paix nouvelle. Dignité, honneur, amour du pays et du peuple, tout cela ne compte plus pour toi, Karamoko. Et tu nous reviens de France, truqué. Le voilà ton crime. » (Tableau VII, p. 56)

Karamoko se perçoit tel le suppôt, le collabo du colonisateur. Il n'y a aucun scandale que Samory et le griot le traduisent en justice devant le peuple pour collusion avec l'ennemi. La France elle-même ne jugera-t-elle pas les collabos des nazis lors de l'occupation ?

PREMIER HOMME DU PEUPLE. – Prince Karamoko, la voix de djeli Mory a toujours été la voix du peuple et de l'empereur, et nous savons que rien de ce qu'il a dit ne t'a échappé. Parle, que le pays t'entende, car tous, nous voudrions nous être trompés. (Tableau VII, p.56)

Le procès du prince, devant le peuple, participe d'une stratégie de prise à témoin de l'opinion publique dans la coercition légitime d'un comportement idéologiquement incorrect. Quiconque n'œuvre pas à la protection du bien commun fait acte de bellicisme contre la société et doit subir les conséquences de son inconduite. La réplique du premier homme instruit que la sentence qui sera prononcée aura le soutien du peuple.

Avec le procès public du prince, Samory et Mory Fin'Djan renforcent leur communauté épistémique attachée à cadrer la pensée et l'action des hommes en période de crise. Le procès leur donne à éviter le blâme et la colère populaire, car le peuple est partie prenante dans la mise en accusation de Karamoko suivant les dires du premier homme du peuple. Alors, il ne viendrait à l'esprit du peuple la contestation du verdict de la condamnation à mort de l'accusé. Autant Samory, le griot et le peuple ont en partage le bien commun qu'est le pays mandingue à sauver du danger, autant ils ont en partage la responsabilité de la mise à mort du prince. Samory le sous-entend dans l'énoncé du verdict. L'intérêt du peuple fonde la décision judiciaire.

SAMORY, *très grave*. – [...] Peuple du Wassulu et du Toron, je demande pour le prince Karamoko, et en ton nom, la peine de mort. (Tableau VII, p.59)

Le juge Samory rend le peuple solidaire de la sentence en prônant l'intérêt de tous. La collégialité suggérée dans la prise de décision lui épargne toute critique et sauve la cohésion sociale en privant le condamné de soutien dans le peuple. Il a compris que « [...] pour éviter le blâme, le partage de responsabilité passe par la formation d'une décision consensuelle. Cette stratégie est incontestablement risquée et ne peut fonctionner qu'à la condition qu'une quasi-unanimité soit maintenue. » (L. Boussagnet et al., 2014, 117) L'absence de réaction hostile à l'énoncé du verdict laisse deviner l'adhésion unanime, preuve de l'équité du jugement rendu.

La punition consensuelle de la défection de Karamoko renforce le leadership politique et historique de Samory déterminé à défendre l'intégrité de l'humanité mandingue.

L'unanimité obtenue érige la motivation politique de la défense du droit du peuple en dogme, par la consécration de la pensée unique.

3. Le traitement dramatique des rapports au bien commun

La trame dramatique des *Sofas* repose essentiellement sur la conflictualité qui oppose Samory à Karamoko. Zadi Zaourou montre un Samory déterminé à assurer l'exercice du pouvoir régalien lui imposant d'assurer la défense, la sécurité du peuple tout en rendant la justice et un Karamoko mû par la liberté de penser. Quelque parti-pris sous-tend l'agencement dramatique de cette querelle des égos.

3.1. La marginalisation de la fronde de Karamoko

À l'analyse, la condamnation à mort de Karamoko incombe à son isolement dramatique comme si l'auteur entendait lui contester la viabilité de son option pacifique. La lassitude de la guerre entrevue chez le peuple au Tableau I a vite disparu pour laisser la place au jusqu'au-boutisme guerrier. Aucune voix autre ne répond en écho à celle de Karamoko pour prôner la paix. L'énonciation dramatique en fait un personnage *non grata*. Quand la rumeur de son opposition à la guerre se répand, le peuple le désavoue véhément.

PREMIER HOMME DU PEUPLE. – On dirait que vous n'êtes pas à Bissandougou. Le prince a insulté l'almamy. Il s'est moqué de nous tous. Il dit que nous sommes des femmes et que les blancs peuvent nous tuer tous, s'ils le veulent, comme des mouches. Et puis, et puis il a été jusqu'à Siguiri comploter avec ce Brakro d'Archinard. Tout le monde parle de lui maintenant comme d'un fils de chien ? Vous ne saviez pas encore ça, vous ?

DEUXIEME HOMME DU PEUPLE. – Tu vois maintenant ? C'est un traître ! Toi qui le prenais pour un dieu de la guerre ! C'est un poltron ! (*Un temps.*) C'est comme ça ! Les hommes pourrissent comme les mangues.

TROISIEME HOMME DU PEUPLE. – Mon vieux !... Si c'est un type comme ça qu'on va nous donner comme empereur !... Ça, jamais !

QUATRIEME HOMME DU PEUPLE. – Jamais ! Qu'on le pend !

TOUT LE PEUPLE. – Fama akoun'tiké ! Fama akoun'tiké !... (Tableau VI, « Le peuple sur la place publique », p. 52-53)

La disgrâce accueille et accompagne le personnage devenu le symbole de la couardise. L'alternative qu'il propose s'en trouve discréditée. Nul soutien à Karamoko comme si l'auteur tenait à justifier la détermination de Samory à combattre le colon. De fait, le prince ne saurait être le rival dramatique de l'empereur. Le dramaturge a soigneusement évité de constituer un groupe épistémique de pression de la dissidence. Le supposé ralliement des chefs de guerre est resté sans effet. Le peuple lui-même se posant en bouclier de protection du chef.

SIXIEME HOMME DU PEUPLE. – Eh ! Eh !! doucement. (*Un temps.*) Doucement, doucement... Il paraît que tous les chefs de guerre sont d'accord avec lui. (Rumeurs hostiles.)

Eh ! Eh ! Eh !!! moulo ? Mais... ils sont fous ? (*Vivement.*) Je dis que tous – les – KélétiGUI sont d'accord avec lui. C'est Mory Fin'Djan lui-même qui a parlé de leur complot.

CINQUIEME HOMME DU PEUPLE. – Ah ! Ils périront ! tous périront et c'est nous qui les étranglerons s'ils préfèrent les blancs à notre almamy. Fama...

LE PEUPLE. - Akoun'tiké !...

CINQUIEME HOMME DU PEUPLE. – Fama !

LE PEUPLE. - Akoun'tiké !... (Tableau VI, « Le peuple sur la place publique », p. 53-54)

L'étouffement dramatique muselle la voix de Karamoko de sorte que l'auteur ne met en scène aucun conflit social par la création d'une bipolarité pro-guerre contre pro-paix.

Les soutiens à Karamoko se déclarent dans la sphère privée et non pas publiquement. Sa fiancée, Bintu, reproche sa condamnation à la reine mère et non à Samory qu'elle n'affronte pas (Tableau V, p. 46-51) Par contre, la bruyance des partisans de la guerre résonne dans le texte (ils sont toujours mis en scène sur a place publique). Zadi Zaourou blâme Karamoko dont la conciliation avec Archinard lui déplaît en tant qu'inacceptable soumission. Il faut avoir le courage de dire non quand on refuse et celui d'en assumer les conséquences. Le musellement de la voix de la négociation adoube Samory. Ainsi, prend forme l'héroïsation mythique de son action contre la colonisation dont l'épilogue de la pièce souligne la glorieuse épopée. La défaite militaire prédite par Karamoko est historiquement attestée mais l'auteur l'ignore au profit des bénéfices moraux de l'engagement. La probable souffrance du peuple du fait de la guerre n'apparaît pas également. La bravoure de l'acte de résistance importe que ses possibles retombés désastreux en vue de louer le courage de tout le peuple mandingue. Comme Samory, il est transcendé par la passion de la lutte pour la liberté.

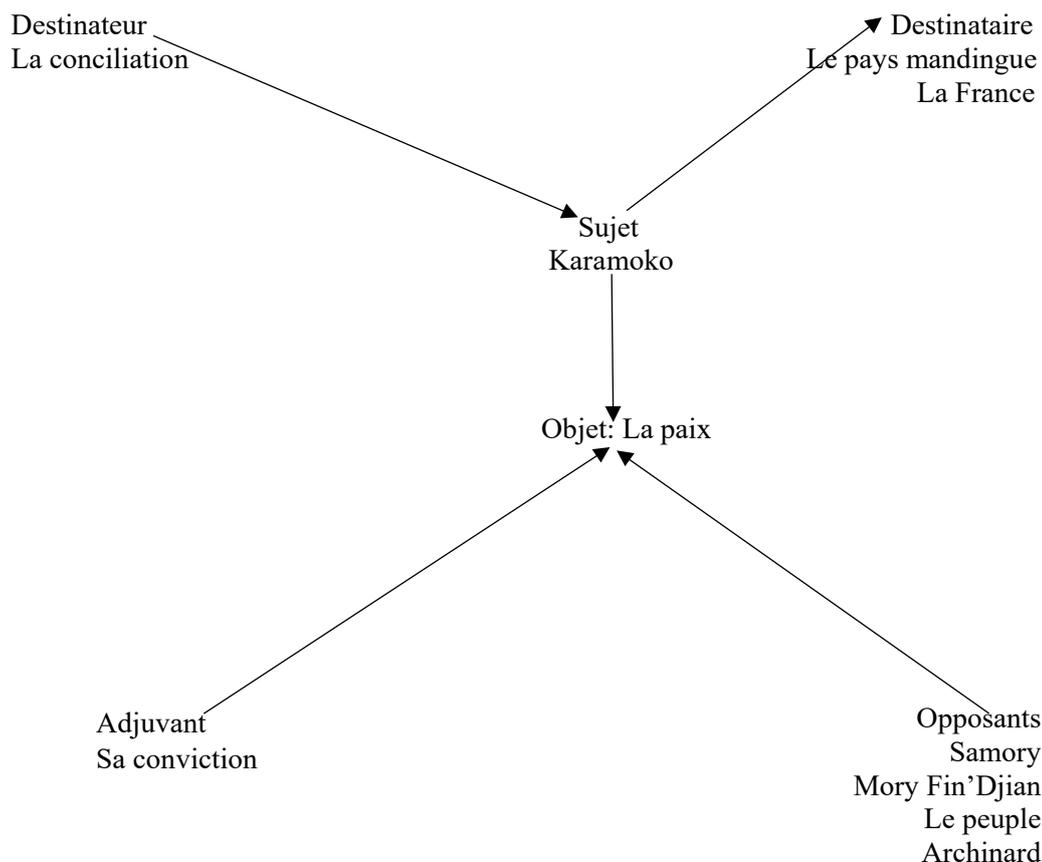
3.2. La dynamique dramatique de la fixité

Les Sofas voit sa structuration dramatique s'organiser autour de l'opposition de trois fanatismes inhérents à une rectitude mentale, à une fixité idéologique. Aucun attermoisement chez les protagonistes que sont Archinard, Karamoko et Samory. Chacun vit sa passion et s'arroge une légitimité dans l'action.

Le fanatisme d'Archinard est sous-entendu et se décèle au niveau dramatique. Lors de l'entrevue avec Karamoko, il ne lui concède rien bien qu'il admette commettre des actes d'agression. Bien au contraire, il l'incite à commettre un régicide, sinon un coup d'État. ARCHINARD. - [...] Prince, il importe de mettre fin à cet accès de rage. Il faut sauver le peuple mandingue. Prince, détronéz votre père et prenez le pouvoir ! Je vous en donne les moyens. Tous les moyens : armes, munitions, hommes, argent... tout ce que vous voudrez. Neutralisez-le avant qu'il ne soit trop tard. (Tableau IV, p.45)

Il lui est demandé de mettre fin à ses actes belliqueux ; il incite à commettre un crime. À lui de comprendre sa naïveté à croire en une paix possible avec le colon. D'ailleurs la menace est à peine voilée. Rien ni personne ne saurait le détourner de son but : briser la résistance mandingue et soumettre. Son manque de sincérité est criant et montre que Karamoko se trompe. L'outrage ressenti suite à cette proposition insensée est ignoré par Archinard. Parler alors de négociation de paix dans un tel contexte de perfidie souligne un entêtement.

Le culte fanatique que le prince voue à la France l'aveugle au point qu'il vit de l'illusion de l'intention pacifique de celle-ci. Pourtant il se leurre. Sinon elle n'aurait pas pris le soin de mettre en scène son arsenal militaire. Il n'a pas compris qu'elle veut le dissuader de lui résister, en lui faisant la guerre. Partant Archinard exécute la volonté réelle de la France engagée dans une entreprise de conquête. Son isolement se ressent au niveau dramatique par le fait qu'il est le seul à faire rebondir vainement l'action par son non étouffé à la guerre et par sa visite infructueuse à Archinard. La vanité de sa démarche y trouve tout son sens. Il meurt pour des idées fausses sur une cohabitation pacifique des colons et des colonisés. Malgré ses efforts, la linéarité de l'action dramatique le contredit en se densifiant. Les protagonistes obéissent à la constance dans le positionnement. D'où l'absence de revirement dans l'action. En nous appuyant sur le chapitre II de *Lire le théâtre I* (1996) d'Anne Ubersfeld abordant le schéma actantiel, l'action de Karamoko se résume ainsi :



Sans personne pour soutenir son action, il résulte que Karamoko veut concilier deux peuples irréconciliables du fait de la divergence des intérêts. Dès lors, le sujet indique que le protagoniste déjoue les tensions politiques entre les deux pays. Il mésestime la sournoise conquête coloniale et sous-estime la détermination du peuple mandingue à arracher sa liberté. En faisant de Samory, de Mory et du peuple ses adversaires, le dramaturge insinue que Karamoko agit par orgueil et se trompe sur la noblesse morale et politique du colonisateur. Il se méprend sur l'intention réelle de la France. Par son opposition, le peuple considère l'action de Karamoko comme un acte de vassalisation, de compromission. Sa démarche est contraire à la volonté du peuple ; d'où sa marginalisation, son inadaptation à une société dont il déprécie l'aspiration à la liberté. L'action de Karamoko développe son individualité, cette affirmation de soi. Il se perçoit comme un sociopathe en quête de reconnaissance. Il est seul contre tous.

L'inexistence d'un autre personnage blanc condamnant la fermeté excessive d'Archinard, tentant de le raisonner finit par convaincre de la validation de sa conduite et/ou inconduite par les Blancs. La promesse de Karamoko de le faire rapatrier reste sans suite. En outre, ni la plainte de Matôgôma auprès de la reine ni l'insolence de la réaction de Bintu ne la convaincront pas d'intercéder auprès du fils en faveur du petit-fils. Bandé, le ressort tragique doit suivre son cours. Mouso Ba l'assène.

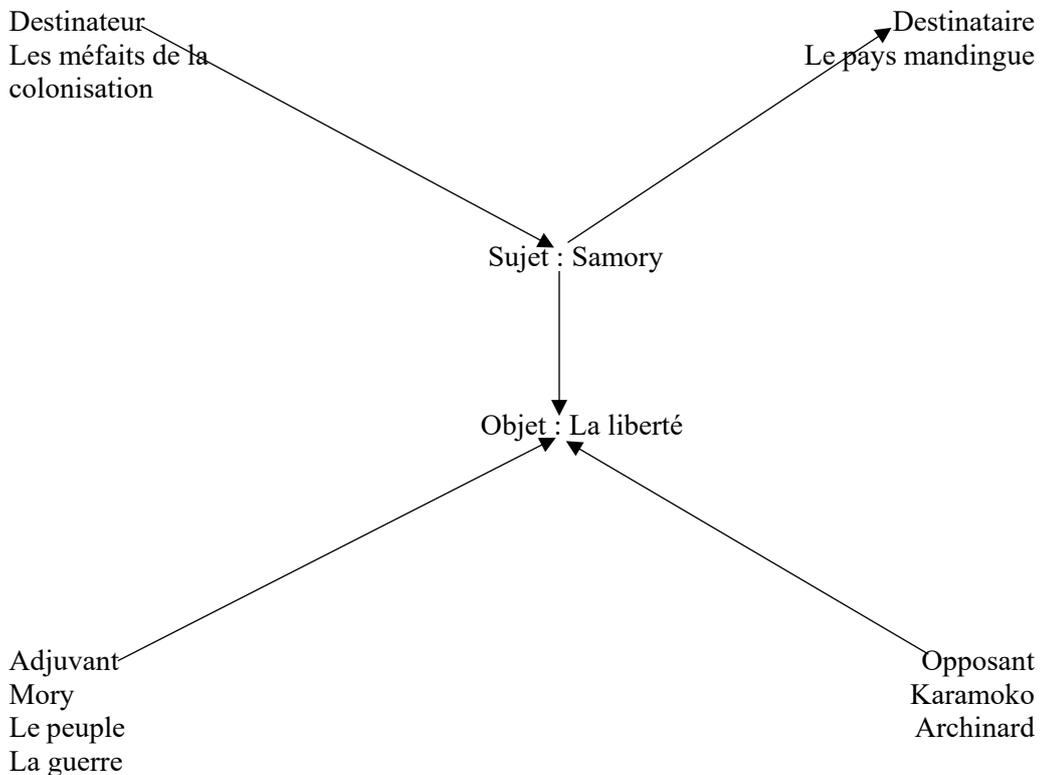
MOUSSO BA, *très sévère*. – Bintu ! Bintu ! (Un temps.) Karamoko a tordu la queue du lion. Il a préféré les clefs de l'enfer à celle du paradis. Ce n'est pas en agissant de la sorte que tu le sauveras. Au contraire, tu dresses contre lui ce que la terre mandingue a de plus sacré, de plus viril... Tu l'assassines, Bintu. Est-ce là ta manière de l'aimer ? (*À Matôgôma.*) Que la paix te visite, ma fille. Rentre chez toi. Et que la paix t'y accompagne. (Un temps.) Rien que la paix. (Tableau V, p. 49)

Le manque de tact de Bintu dans la défense de son fiancé accentue l'isolement dramatique de celui-ci. En fait, Karamoko défend une cause perdue. Il revient à Samory de faire s'accomplir son destin de pécheur social.

L'intransigeance de Samory manifeste un fanatisme certain. À aucun moment, il ne médite ni les actes de son fils ni les implications de son engagement. D'où l'absence de monologue délibératif. Il a l'intime conviction d'avoir pris la bonne décision. Il n'hésite pas alors à bannir Karamoko, son fils opposé. Sa colère traduit la douleur de la déception.

SAMORY, *qui explose*. – Ah ! traître... va-t'en ! Et que plus jamais ta tête de chien ne reparaisse en ces lieux ! Va-t'en !!! (*Il s'affaisse sur son siège comme frappé d'une attaque cardiaque. Entre djéli Mory.*) (Tableau II, p.38)

Par son emportement, Samory s'aliène le soutien de son héritier. Il en résulte la solitude, expression du tragique de la condition du héros historique contraint au sacrifice suprême du don de soi pour le bien de la collectivité. Et quand il condamne Karamoko, il verse son sang par procuration. Son statut de rédempteur éclate aux yeux du lecteur-spectateur. Le mythe de Samory libérateur s'épaissit.



La noblesse du but de Samory (l'objet) valide le mode d'action. La liberté vaut mieux qu'une fausse paix. Il est en phase avec le peuple qui partage son idéal. Avec les opposants, le dramaturge montre que Karamoko sert davantage les intérêts du colonisateur avec qui il est en collusion contre Samory et le peuple mandingue. Karamoko conspire avec le colon contre son peuple. Semblable à un agent double, sa mort traduit l'impossibilité de servir à la fois Dieu et Satan.

Dans *Les Sofas*, la linéarité de l'action dramatique signifie la fixité de la pensée des protagonistes, source du tragique de la condition du colonisé pris dans le dilemme de son rapport à l'impérialisme colonial : résister et mourir ou vivre et se soumettre, étant entendu que la soumission marque la mort de la dignité. Faire la guerre ou négocier la paix constituent les deux facettes d'une même réalité : la mort du colonisé. Plus qu'une tragédie, la colonisation se révèle telle une fatalité pour le colonisé. En réalité, la trame

de la représentation du bien commun, chez Zadi Zaourou, décline un drame en deux actes : le drame familial de l'opposition du père et du fils et la tragédie de l'impossible dés-engagement de l'opprimé.

Conclusion

Le bien commun, dans la pièce historique *Les Sofas* de Zadi Zaourou est dématérialisé. Il se découvre avec la position des protagonistes dans leur rapport à la colonisation : le pays mandingue convoité par le colon. La certitude de son annexion guide le Blanc quand les colonisés se déchirent quant à la conduite à tenir. Cette conflictualité interne aux opprimés confirme, paradoxalement, que l'âme mandingue constitue le bien commun à Samory et à Karamoko. Seul les oppose le moyen de réaliser l'objectif de le préserver de l'infamie de la colonisation.

En mettant en scène des personnages colonisés investis, différemment, dans la sauvegarde du bien commun plus immatériel que physique, Zadi Zaourou accorde sa préférence aux idées au détriment de la matière. La noblesse du but libérateur des idéaux portés par Samory, malgré l'échec militaire, l'emporte sur la prudence aliénante de Karamoko. Somme toute, la liberté ne se négocie ni ne s'octroie. Elle s'arrache au prix d'immenses sacrifices. La perspective d'un échec immédiat ne peut ou ne doit ankyloser l'ardeur libératrice du colonisé. À djéli Mory de rappeler la pensée de Samory épousée par Zadi Zaourou.

MORY. – Non, Fama. Non ! Toi-même l'enseignait hier encore : « âpres et longues seront nos luttes : âpres et longues. Mais la vérité jaillira de l'épreuve, plus pure que tout l'or des cités. Que le jour combatte l'ombre qui l'assassine et la lumière explosera, plus rayonnante que jamais. » Toi aussi souviens-toi, Fama. (Tableau II, p. 31)

Références Bibliographiques

ANGENOT Marc, 2006, « Théories du discours social » dans Meizoz J., Adam J.-M., Badinon P. [dir], *Discours en contexte. Théorie des champs et analyse du discours*, Actes du colloque tenu à l'Université de Lausanne (Suisse), les 17 et 18 mars 2006, organisé par l'école doctorale interdisciplinaire (IRIS 4) et le réseau européen ESSE, CONTEXTES, N°1, consultable sur <http://contextes.revues.org/>.

BOUSSAGUET Laurie et al., 2014, *Dictionnaire des politiques publiques*, Paris, Presses de Sciences Po, Coll. « Références »

FILLIEULE Olivier et al., 2009, *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Paris, Presses de Sciences Po, Coll. « Références »

IONESCO Eugène, 1998, *Rhinocéros*, Paris, Gallimard, Coll. « Folio »

LASIDA Elena, 2014, « Des biens communs au bien commun. Une lecture économique de la pensée sociale de l'église » in *Transversalités*, Paris, Institut Catholique, 2014/3, N° 131, p. 65-76

UBERSFELD Anne, 1996, *Lire le théâtre I*, Paris, Belin

VINAVER Michel, 1993, *Ecritures dramatiques*, Paris, Actes Sud

ZAOUROU Zadi Bernard, 1983, *Les sofas* suivi de *L'œil*, Paris, L'Harmattan, p. 18-63